



Préparation à temps réduit Concours internes

Cette préparation s'adresse exclusivement aux agents des trois fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière : titulaires ou contractuels, y compris les bénéficiaires de « contrats aidés ».

+ de précisions :

Quelle durée ?

La préparation à temps réduit est une formation non diplômante d'une durée d'un an. Elle est dispensée chaque jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h, de septembre à avril.

Quel contenu ?

Enseignements	Matières	Durée totale
Gouvernance publique et méthodologie administrative	Culture générale et administrative	10 h
	Note de synthèse / Résumé de texte	28 h
	Techniques d'entretien (méthodologie et entraînements)	4 h
Droit public	Droit administratif	94 h
	Institutions politiques	
	Institutions européennes	
Économie et finances publiques	Macroéconomie	52 h
	Finances publiques	

Quels débouchés professionnels ?

Concours pouvant être présentés :

Concours catégorie A : concours d'entrée aux Instituts régionaux d'administration (IRA), inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, inspecteur du travail, attaché territorial, attaché d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur (AAENES), etc.

Concours catégorie A+ : directeur d'hôpital, cadre de la sécurité sociale (EN3S), administrateur de l'INSEE, commissaire de police, etc.

A noter :

Des frais de formation seront à acquitter dès la confirmation de votre inscription administrative.

Les agents s'inscrivant à la préparation à temps réduit relèvent obligatoirement du statut de la formation continue.

Les professeurs des écoles, des collèges et des lycées peuvent envisager un congé-formation pour suivre cette préparation.

Le Service formation continue est là pour vous conseiller et vous orienter vers un éventuel dispositif de financement dont vous pourriez bénéficier.

L'IPAG vous fournira toutes les informations relatives à la formation envisagée : dates, volume horaires, tarifs, etc.

Contact

Institut de Préparation à l'Administration Générale

47 avenue de la Forêt Noire, 67082 Strasbourg
www.ipag.unistra.fr - ipag@unistra.fr
03 68 85 85 00

Service de la formation continue

21 rue du Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg
www.sfc.unistra.fr - sfc-contact@unistra.fr
03 68 85 49 88

